

CODE VESTIMENTAIRE

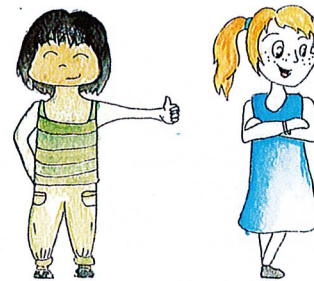
Les images et les messages véhiculés sur les vêtements doivent être appropriés et amicaux. Ils ne doivent pas être porteurs de messages violents, vulgaires ou agressifs.



Les camisoles et chandails doivent toucher au tissu du pantalon et doivent couvrir la peau du ventre.



Les camisoles et les robes doivent avoir des bretelles ou des manches.



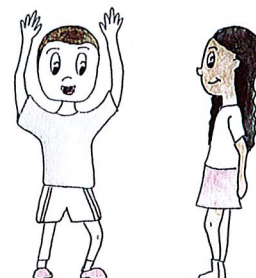
Le port du soulier fermé est recommandé. Quant aux sandales, elles doivent être attachées pour des raisons de sécurité (pas de sandale de plage).



Le pantalon ou la jupe doit se porter à la taille et couvrir les sous-vêtements.



La longueur des jupes, robes et pantalons doit être au minimum à la mi-cuisse.



Le code vestimentaire doit être respecté en tout temps dans l'école et lors des sorties éducatives.